

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur FOUGERES et Monsieur GOUJON, Conseillers
En présence de Madame BRUNEAU, Rapporteuse publique
Madame LEJEUNE, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2207674	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande réparation des préjudices subis au CH de Fourmies	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître BARON Aurélie (Cour)
	Madame X	Maître BARON Aurélie (Cour)
Défendeur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT	Maître DE BERNY Benoit (Cour)
	CENTRE HOSPITALIER DE FOURMIES	SCP D'AVOCATS NORMAND ET ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2207996	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande de réparation du préjudice subi suite à sa prise en charge au centre hospitalier de Maubeuge.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	HAINAUT JURIS AVOCATS
	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT	Maître DE BERNY Benoit (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE SAMBRE - AVESNOIS	SELAS TAMBURINI-BONNEFOY (Cour)

10 heures 15

03)	DOSSIER N° 2301217	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
<hr/>		
Titre de l'affaire	Demande le versement d'indemnités suite aux préjudices subis suite au décès de son époux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS MUTUELLE GÉNÉRALE DE LA POLICE MINISTERE DE L'INTERIEUR DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PAS-DE-CALAIS	Maître KONE Moussa Directeur Ministre
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER GERMON ET GAUTHIER DE BETHUNE OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	SELAS TAMBURINI-BONNEFOY (Cour) AARPI JASPER AVOCATS (Cour)

04)	DOSSIER N° 2302829	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
<hr/>		
Titre de l'affaire	Plainte contre le service des urgences du CH de Béthune suite au décès de sa mère	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS	Madame X Directeur
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER GERMON ET GAUTHIER DE BETHUNE	SELAS TAMBURINI-BONNEFOY (Cour)

10 heures 15

05)

DOSSIER N° 2300425

RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES

Titre de l'affaire Demande de réparation du préjudice subi suite à sa prise en charge au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer et demande d'expertise.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Intervenant

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS

Défendeur

CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE/MER

Représentants des parties

Maître KONE Moussa

Directeur

CABINET SELURL CHIFFERT

Arrêté le 24/04/2025

Le président du tribunal